

L'ÉCLAIR

MAGAZINE

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

N°216 / NOVEMBRE 2026

UN OUTIL POUR DÉVELOPPER L'OFFRE DE SOINS

P.11-13



INONDATIONS | UNE RÉUNION PUBLIQUE
ÉQUIPEMENT | UN NOUVEAU CTM



Salon Équilibre Santé Bien-être

CONFÉRENCES
ATELIERS
ANIMATIONS
ESPACE VENTE

Saint-Arnoult-en-Yvelines

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE

10h > 18h - Salle Le Colombier / Parc Arsonneau

Santé et Équilibre, Beauté
et Soins Naturels,
Petite enfance, Médecines
Douce et Alternatives,
Bien-être au Quotidien,
Bien-être animal, Spiritualité
et Développement Intérieur



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE P. 4

INONDATIONS

> Le Plan de prévention des risques : donnez votre avis P. 5

SCOLAIRE

> Quand la magie fait découvrir la science..... P. 6

ENVIRONNEMENT

> C'est l'automne, prenez un bain de forêt P. 7 à 9

CADRE DE VIE

> Les Meurgers : et la lumière fut... P. 10

DOSSIER

> Maison médicale André Laucher P. 11 à 13

ACTEURS LOCAUX

> Maryzen : réflexologie et bien-être..... P. 14

> Collecte d'amiante : rendez-vous le 30 novembre P. 14

> Antalya : votre nouvelle destination kebab P. 15

> L'Oiseau Lyre prend son envol sur internet..... P. 15

> Stéphane Mulon : un livre pour apaiser les douleurs..... P. 15

URBANISME

> Nouveau CTM : pas de répit pour les chantiers..... P. 16-17

PATRIMOINE

> Tous-Saint Arnoul : un patrimoine cryptique P. 18

MÉDIATHÈQUE

> Dès la naissance, un premier pas vers les livres..... P. 19

URBANISME

> Les bonnes démarches avant de construire ou rénover P. 20-21

SPORT

> TC Saint-Arnoult : le plaisir avant tout P. 22

EN BREF

> Rue de la Croix Verte : le retour du double sens P. 23

> Chasse : les lundis en forêt P. 23

> Précision : nichoirs et abris..... P. 23

PORTRAIT

> André Laucher : une vie au service des autres P. 24-25

LA MAIRIE RÉPOND P. 26

EN BREF P. 27

AGENDA P. 28-29

NUMÉROS UTILES, ÉTAT CIVIL P. 31



P. 5



P. 11 à 13



P. 16-17



P. 19

LE CHIFFRE DU MOIS

85 044,

AUTANT DE DOCUMENTS...



... à découvrir gratuitement ! Romans, bandes dessinées, documentaires et bien d'autres ouvrages attendent les Arnolphiens à la médiathèque Les yeux d'Elsa. Mais ce chiffre ne représente pas seulement le contenu de ses propres rayonnages, qui comptent déjà 17 799 documents : il correspond au cumul des collections des 11 médiathèques du réseau Chemin-lis@nt, accessibles à tous les abonnés.

De quoi trouver de belles lectures pour les longues soirées d'hiver, au coin du feu... ou du radiateur ! Régulièrement enrichies par de nouvelles acquisitions auprès de notre librairie locale, L'Oiseau Lyre, les collections font aussi l'objet d'un « désherbage » pour retirer les documents qui ne correspondent plus aux besoins des lecteurs.

Au fait, avez-vous votre carte de lecteur ? L'inscription est gratuite !

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Chères Arnolphiennes,
chers Arnolphiens,

Une commune qui avance est une commune qui investit. Derrière les chantiers, les bâtiments rénovés et les équipements qui sortent de terre, il y a une même volonté : améliorer les services proposés aux habitants et préparer l'avenir de notre ville.

Ces dernières semaines en témoignent. Les vestiaires du terrain de football synthétique viennent compléter les équipements sportifs et améliorer les conditions d'accueil des sportifs. La maison médicale André Lacher, inaugurée début novembre, constitue une avancée majeure pour l'offre de soins de proximité. Elle concrétise un travail de longue haleine pour favoriser l'accès aux soins des Arnolphiens.

D'autres projets se poursuivent. Les travaux du futur centre technique municipal vont débiter courant décembre. Il disposera de locaux adaptés aux agents qui entretiennent notre cadre de vie et interviennent chaque jour sur le terrain. Aux Meurgers, le réseau électrique a retrouvé sa stabilité, améliorant le quotidien de quelque 300 familles jusqu'alors confrontées à des coupures répétées.

Au Cratère, les travaux du hall d'accueil sont achevés. Ils améliorent l'accessibilité du cinéma et les conditions d'accueil du public, notamment des personnes à mobilité réduite. Sur le complexe sportif, une salle dédiée aux associations offre également un nouvel espace à celles et ceux qui font vivre notre tissu associatif.

Ces réalisations poursuivent un même objectif : mettre les équipements communaux au service de tous. Elles traduisent l'engagement quotidien de la municipalité et des agents qui conçoivent, accompagnent et font vivre ces projets. Cet engagement est celui de chaque commune : répondre aux besoins du quotidien, entretenir le patrimoine collectif et préparer l'avenir, malgré des contraintes budgétaires toujours présentes.

Servir l'intérêt général, c'est aussi défendre les valeurs qui fondent notre vie démocratique. Le lundi 19 octobre, plus d'une centaine d'habitants se sont réunis devant la mairie, aux côtés des élus de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de plusieurs communes voisines, pour répondre à l'appel de l'Association des Maires de France. Après les pillages et les violences qui ont touché plusieurs villes de notre pays le samedi 17 octobre, ce rassemblement a exprimé un refus collectif de la violence et un attachement profond à la République, à la démocratie et au respect des élus.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés. Au-delà de nos différences, nous partageons une même responsabilité : faire vivre une commune solidaire, préserver le dialogue et agir pour le bien commun.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre action, avec détermination et au service de tous les Arnolphiens.

“
Mettre les équipements communaux au service de tous.
”

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

> > > > > > > > > >

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur en chef : Stéphane Desclouds

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

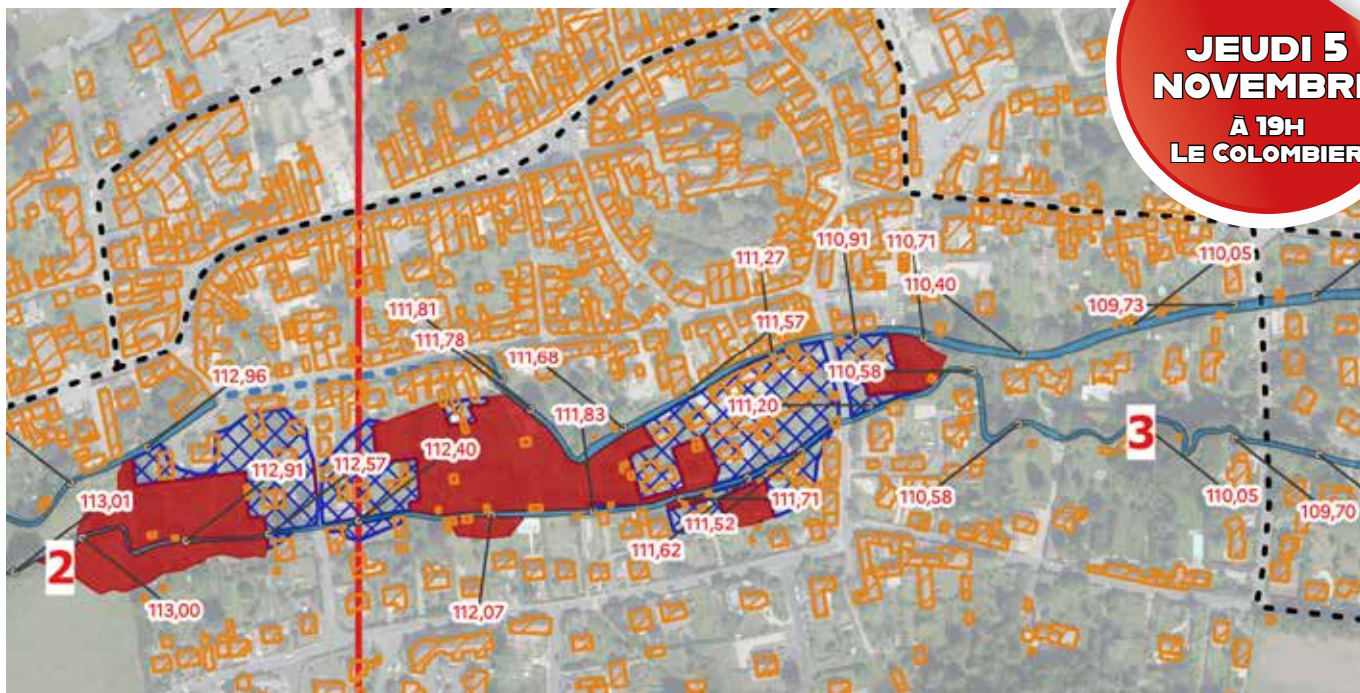
Ont contribué à ce numéro : Annick Lachaux Lucien-Brun, Frédéric Auroux, Guillaume Levaufre

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock - OpenAI

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Novembre 2026. Numéro ISSN 3002-0468.

**JEUDI 5
NOVEMBRE**
À 19H
LE COLOMBIER



DONNEZ VOTRE AVIS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES (PPRI)

> > > > >

Confrontés à des événements climatiques toujours plus intenses, partout dans le pays, les cours d'eau quittent régulièrement leur lit. Notre paisible rivière la Rémarde n'échappe pas à cette tourmente. Afin d'en éviter des conséquences catastrophiques, l'État a mené ces dernières années une étude des bassins versants pour en tirer des enseignements, notamment des restrictions de construction dans les zones potentiellement inondables. C'est le Plan de Prévention des Risques Inondation.

Les services de l'État en Essonne et dans les Yvelines ont finalisé cet été le Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de la vallée de la Rémarde. Ce document délimite les secteurs exposés aux débordements de la rivière et définit les restrictions de constructibilité applicables aux terrains concernés. Son zonage sera intégré au Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

En vue de l'adoption de ce plan, une enquête publique se déroulera du 11 novembre au 11 décembre 2026. Les habitants pourront consulter le dossier et transmettre

leurs observations selon plusieurs modalités :

- En mairie : un registre papier sera mis à disposition.
- En ligne : un registre dématérialisé sera accessible sur le site de la préfecture des Yvelines, dans la rubrique consacrée aux enquêtes publiques sur l'eau : yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau/Enquetes-2026.
- Par courrier : Préfecture de l'Essonne, DCPAT, BUPPE-TSA 51101, 91010 Évry-Courcouronnes Cedex.
- Par courriel : pref-ppri@essonne.gouv.fr.

Une permanence du commissaire enquêteur se tiendra également à la mairie de Saint-Arnoult-en-Yve-

“

*L'État prévient les risques
d'inondation.*

”

lines le samedi 5 décembre, de 9 h à 12 h.

UNE RÉUNION PUBLIQUE AU COLOMBIER

Les habitants de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Longvilliers sont invités à une réunion publique de présentation du projet organisée le jeudi 5 novembre à 19 h, à la salle des fêtes Le Colombier.

Cette rencontre permettra de s'informer sur le PPRI de la vallée de la Rémarde et sur ses conséquences en matière d'urbanisme.



Consultation du PPRI



Après chaque démonstration, les enfants ont eu l'occasion de reproduire les phénomènes qui, dans un premier temps, les avaient surpris.

ÉVEIL

QUAND LA MAGIE FAIT DÉCOUVRIR LA SCIENCE

> > > >

Et si la magie était un excellent moyen de comprendre la science ? C'est le pari mené par Mme Doussineau, directrice de l'école Camescasse, avec la participation du magicien mentaliste Hike. La journée de classe du jeudi 8 octobre a ainsi permis de mêler expériences, surprises, réflexion et explications scientifiques.

Oubliez les tours de passe-passe : derrière chaque illusion peut se cacher un phénomène scientifique. Pour éveiller la curiosité de ses élèves, développer leur esprit critique et leur donner le goût des sciences, Mme Doussineau a proposé une journée peu ordinaire. Guidés par Hike, un magicien mentaliste, ingénieur de formation, venu spécialement pour l'occasion, les élèves ont été invités à observer, s'interroger et chercher à comprendre ce qui se cachait derrière les apparences.

MAGIE ET EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES

La matinée a été consacrée à la physique. Les élèves ont pu aborder l'électrostatique, le magnétisme ou encore les illusions d'optique. Comment notre cerveau peut-il nous tromper ? Pourquoi une image semble-t-elle différente

de la réalité ? La réfraction de la lumière est également venue éclairer ces phénomènes.

Après la récréation, place à la chimie avec des expériences autour de la fluorescence et des propriétés des matériaux, notamment celles des élastiques.

L'après-midi, les mathématiques ont à leur tour pris des airs de magie. Tours de cartes, expériences de mentalisme avec des dés et autres démonstrations ont permis de mettre en évidence des astuces mathématiques simples. Une manière ludique de montrer que derrière ce qui paraît mystérieux se cachent parfois une logique et un raisonnement.

COMPRENDRE PLUTÔT QUE CROIRE

La journée s'est achevée par un spectacle d'environ trente minutes. Après avoir découvert les phéno-

“

S'interroger au-delà des apparences.

”

mènes scientifiques qui se dissimulent derrière certaines illusions, les élèves ont ainsi pu apprécier les tours de magie avec un regard différent.

Cette démarche de vulgarisation rejoint pleinement l'objectif de l'école : donner aux enfants l'envie de questionner ce qu'ils voient, de formuler des hypothèses et de chercher des explications. Une façon originale de développer leur esprit critique tout en faisant de la science un terrain de jeu.

Et pour prolonger cette découverte, les élèves ont pris, le vendredi 9 octobre, la direction de Paris pour une sortie au musée de la Magie. Après avoir découvert les sciences derrière les illusions, il ne restait plus qu'à pousser la porte de l'univers des magiciens !

JustMagic.fr



Le cerf est l'emblème de notre territoire. Un territoire alternant forêts, champs et zones humides, propice à la diversité de sa faune.

BESTIAIRE

C'EST L'AUTOMNE, PRENEZ UN BAIN DE FORÊT

> > > > >

L'immense domaine des chasses royales englobait la forêt de Rambouillet et de Dourdan. Les grands animaux et le petit gibier étaient présents en abondance et bénéficiaient de toute l'attention des garderies dans l'unique but d'offrir aux rois et seigneurs le plus beau des terrains de jeu, toujours au détriment des paysans et parfois de la forêt.

Le morcellement du territoire forestier, en quelques siècles seulement et l'accélération de l'urbanisation ont réduit considérablement la diversité des animaux.

Le sanglier, les cervidés (chevreuils, cerfs et biches) fréquentent toujours nos massifs forestiers proches.

Les cervidés, par leur allure et leurs bois saisonniers repoussant

chaque année, encore plus beaux, ont nourri les légendes de tous les peuples qui les ont côtoyés. Mais si parmi eux le chevreuil est empreint de délicatesse et de douceur, le cerf force l'admiration par sa prestance et la magnificence de sa ramure.

SA MAJESTÉ LE CERF

Cervus elaphus était un gibier de choix pour les premiers chasseurs dont on découvre les représenta-

“

*Ouvrez l'œil,
on vous observe.*

”

tions rupestres dans les grottes.

Le cerf fut un symbole profane, religieux ou royal à travers le temps et il est encore aujourd'hui, pour nous, le roi de nos forêts immortalisé dans les contes et légendes.

C'est le plus grand mammifère sauvage des forêts françaises avec jusqu'à 1m50 au garrot et 200 kg. Ses bois tombent chaque année et repoussent. Les biches, plus petites, mesurent jusqu'à 1m30 au

garrot pour 100 kg. Le rut a lieu de mi-septembre à mi-octobre dans notre région : un moment magique, une fois la nuit tombée en forêt en restant prudent, sans jamais chercher à l'approcher.

LE CHEVREUIL

Capreolus capreolus, est le plus petit des cervidés : 1,20 m de long, pour une hauteur au garrot de 65 cm et seulement 24 kg en moyenne pour le mâle. C'est un solitaire. Il peut vivre entre 7 et 10 ans.



Il arbore un pelage d'été brun-roux à miroir jaunâtre. À miroir, désigne les fesses de l'animal. En hiver, il est plutôt brun gris à miroir blanc. Chez la femelle, le miroir prend la forme d'un cœur et chez le mâle, celle de deux haricots. Seuls les mâles portent des bois, composés d'au maximum trois andouillers chacun. C'est en hiver que ces deux protubérances osseuses poussent. Le calcium de l'os est apporté par des vaisseaux sanguins protégés par une peau de velours. La perte du velours s'opère au printemps quand les bois sont entièrement solidifiés. Ils peuvent atteindre 25 cm de long ! Leur chute se fait en octobre et novembre.

Le rut a lieu entre mi-juillet et mi-août. Le développement de l'ovule fécondé s'arrête une quinzaine de jours après la fécondation et

reste bloqué jusqu'en décembre : l'implantation de l'embryon est dite différée. Après 150 jours de gestation les petits naissent, de mai à juin.

Le gracieux chevreuil est appelé chevrette pour la femelle, brocard pour le mâle, faon jusqu'à 6 mois et chevrillard de 6 mois à 1 an.

LE SANGLIER

Mammifères courts sur pattes, au noir pelage épais et hirsute, une

ment une compagnie menée par une laie dominante. Omnivores, tous parcourent la forêt, dès le crépuscule, à la recherche de nourriture : glands, faines, châtaignes, champignons, céréales... Ils ne dédaignent pas à l'occasion des souris, un oiseau blessé, voire des vers de terre ainsi que des charognes. Puis, ils se reposent dans une bauge, un creux dans le sol.

La période de rut dure de mi-novembre à mi-janvier, mais les copulations peuvent avoir lieu de septembre à mars. Trois mois, trois semaines et trois jours plus tard, les femelles mettent bas de trois à dix petits, les marcassins. Ils arborent un pyjama beige à rayures brunes. Quand ils perdent leurs rayures, on les appelle "bêtes rousses".

LE BLAIREAU

De 60 à 90 cm on dirait un petit ours au faciès noir et blanc. On peut l'apercevoir au crépuscule quand il sort de son terrier principal ou parfois secondaire composé de nombreuses chambres reliées par des galeries abritant l'ensemble du clan.



tête triangulaire, un long museau à large groin, une queue nommée vrille : pas de doute, une compagnie de sangliers est en train de déjeuner.

Le mâle est solitaire, les femelles accompagnées des jeunes for-



LE RENARD

Des oreilles pointues, une robe rousse automnale, des pattes couleur suie, et toujours cette touffe blanche qui termine la queue... Un des derniers grands prédateurs d'Île-de-France : *Vulpes vulpes*.



Le logis bien aménagé comporte une galerie principale, dont l'entrée est souvent camouflée, et est équipé d'une cavité de vie et d'une cheminée d'aération ainsi que d'une sortie de secours.

Au menu : 6 000 rongeurs à l'année, quelques oiseaux ou mammifères imprudents ou vieux, des insectes, grenouilles, poissons ou fruits.

En France quelques prédateurs comme le loup, le lynx, l'aigle royal ou le hibou grand-duc sont suffisamment puissants pour capturer le plus souvent les jeunes. L'homme est dans tous les cas le principal prédateur.

Le renard peut s'adapter à la vie citadine, s'attaquant souvent aux rats se nourrissant dans les déchets laissés par l'homme.

Le rôle du renard est important dans la régulation des rongeurs, de la souris au rat :

- en réduisant les risques de pullulation dans les milieux de culture
- en intervenant dans la lutte contre la maladie de Lyme, réduisant le nombre des rongeurs contaminés.

CHOUETTES ET HIBOUX

On ne la voit que très rarement, on l'entend parfois, elle se déplace en silence dans l'obscurité de la nuit. Sa silhouette semble fantomatique. « Elle apporte le malheur et la mort à qui a pu l'entendre ou l'apercevoir. Elle est la compagne des sorcières et du diable », disait-on de la chouette mais aussi du hibou.



La réhabilitation des rapaces nocturnes a été un véritable combat. Accusés de tous les maux, la présence aujourd'hui des chouettes et hiboux peut signifier le retour d'une certaine sagesse. Sagesse représentée par la petite chouette chevêche de la déesse Athéna chez les Grecs anciens.



Les chouettes et hiboux font partie des derniers prédateurs de nos forêts et espaces verts urbains.

La chouette hulotte est présente jusque dans les bois et les jardins verts de Paris et de ses alentours. Elle se nourrit principalement de micromammifères comme les mulots et oiseaux malades ou vieux, faciles à capturer.

Plus timides sont le hibou moyen duc, le hibou des marais, la chouette effraie et la petite chouette chevêche. On les observe au-delà de la ville, dans les campagnes boisées de la périphérie parisienne.

Tous les rapaces nocturnes et diurnes sont intégralement protégés en France.

COMME UN CADEAU

Pour observer la faune en forêt, le plus important est de rester discret et de ne pas déranger les animaux :

- Allez-y tôt le matin ou en fin de journée, et avancez lentement.
- Restez sur les sentiers, faites peu de bruit et portez des vêtements discrets.
- Prenez des jumelles et observez à distance ; évitez le flash.
- Ne nourrissez pas les animaux et ne vous approchez pas des petits ou des nids.
- Écoutez les chants et repérez les traces : on peut apprendre beaucoup sans forcément voir les animaux.
- Emportez vos déchets et vérifiez les règles locales, surtout dans les espaces protégés.

Une sortie avec un guide naturaliste peut aider à repérer les espèces sans perturber leur habitat.



Le maillage du réseau électrique a permis à ENEDIS de sortir de l'obscurité les habitants des Meurgers. Ils ont ainsi remis onduleurs, bougies et lampes torches.



LES MEURGERS ET LA LUMIÈRE FUT...

> > > > >

Situé à l'ouest de la commune, à l'une de ses entrées, le quartier des Meurgers est enfin sorti de l'obscurité depuis quelques semaines. Son alimentation électrique a en effet basculé du réseau de Rambouillet vers celui de Dourdan, mettant fin à des coupures à répétition qui perturbaient depuis longtemps le quotidien des habitants.

Cette modification ne signifie évidemment pas que le réseau de Rambouillet soit moins performant. Le problème se situait ailleurs. Pour rejoindre Les Meurgers, l'électricité quitte le réseau enterré à la sortie de Sonchamp pour emprunter un réseau aérien haute tension qui surplombe des zones boisées appartenant à de nombreux propriétaires privés. Or, lorsque les arbres sont insuffisamment ou irrégulièrement élagués, les incidents se multiplient.

« Avant d'atteindre Les Meurgers, l'électricité quitte le réseau enterré pour rejoindre un réseau aérien haute tension situé au-dessus de zones boisées appartenant à de nombreux propriétaires privés. Beaucoup d'arbres ne sont jamais ou pas assez souvent élagués et génèrent de nombreux déclenche-

ments », explique Stéphane Roux, de la direction territoriale des Yvelines d'ENEDIS.

UNE SOLUTION POUR METTRE FIN AUX COUPURES

Depuis 2015, ENEDIS a progressivement maillé son réseau afin de pouvoir, lorsqu'un poste est défaillant, réalimenter ses clients en moins de trois minutes grâce à un poste voisin. C'est cette possibilité qui a été mise en œuvre pour Les Meurgers, en basculant leur alimentation vers le poste de Dourdan.

Il ne s'agissait donc pas de répondre à une panne ponctuelle, mais de mettre fin à une anomalie récurrente qui compliquait depuis longtemps la vie des habitants. « Il n'était pas rare de fêter les anniversaires ou tout autre événement de famille à la bougie, sans compter les désagréments de la vie au

“

La fin des déclenchements intempestifs.

”

quotidien », témoigne l'un d'eux.

Cette nouvelle alimentation devrait ainsi apporter aux nombreuses familles arnolphiennes du quartier une stabilité attendue depuis longtemps.

VERS LA DISPARITION DE LIGNES AÉRIENNES

Cette intervention s'inscrit par ailleurs dans une démarche plus vaste engagée par ENEDIS. L'entreprise prévoit, d'ici une dizaine d'années, de faire disparaître à l'échelle nationale les réseaux aériens situés au-dessus de bosquets et de forêts ou dans des secteurs présentant d'importantes difficultés d'accès.

La solution privilégiée est l'enfouissement des lignes. Une perspective qui devrait, à terme, renforcer encore la fiabilité de l'alimentation électrique des secteurs concernés.



En à peine plus d'un an, la maison médicale permet déjà aux premiers praticiens de s'installer. D'ici quelques semaines ils seront rejoints par leurs patients.

MAISON MÉDICALE ANDRÉ LAUCHER

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'OFFRE DE SOINS

> > > >

À quelques jours de son inauguration, la maison médicale André Laucher accueille ses premiers professionnels de santé. Avec 14 cabinets répartis sur 330 m², cet équipement vise à renforcer et surtout à diversifier l'offre de soins à Saint-Arnoult-en-Yvelines avec un rayonnement sur les communes voisines. Un projet rendu possible par un partenariat entre le Département des Yvelines, le financeur et la commune, qui en a assuré la construction et en assume la gestion.

L'histoire de la maison médicale aurait pu s'arrêter en juin 2024. Le Département des Yvelines avait alors annoncé l'abandon du projet initial, dans un contexte de contraction de son budget. Celui-ci, évalué à 3 millions d'euros, devait être entièrement financé par le Département. La Commune et le Département

ont alors travaillé à une nouvelle solution. Plus modeste dans son enveloppe, fixée à 1,5 million d'euros et toujours financée par le Département, avec le soutien de la région Île-de-France et l'Agence régionale de santé chacune à hauteur de 250 000 €, cette nouvelle maison médicale conserve l'essentiel des fonctions attendues. Sa réalisation

“

Diversifier l'offre de soins et faire venir de nouveaux praticiens.

”

a été confiée à la commune dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée. À noter, que le bâtiment a été conçu de sorte pour qu'il puisse à l'avenir comporter un étage supplémentaire et ainsi proposer les services d'une structure plus étoffée.

Après l'obtention des autorisations nécessaires, les travaux ont débuté



en septembre 2025. Un an plus tard, le bâtiment est terminé et certains professionnels commencent déjà à prendre possession de leur cabinet. Son inauguration officielle devrait se tenir début novembre.

MAÎTRE D'OUVRAGE, PUIS GESTIONNAIRE

En lui confiant la réalisation de l'opération, le Département a permis à la commune de piloter directement le chantier et de veiller à sa bonne exécution jusqu'à la livraison.

Son rôle ne s'arrêtera toutefois pas à l'ouverture. Propriétaire du bâtiment, le Département confie à la commune sa gestion pendant 18 ans. Celle-ci assurera sa gestion administrative, financière et technique et rendra compte chaque année de cette gestion au Département.

Concrètement, la mairie aura notamment la responsabilité d'attribuer les cabinets exclusivement à des professionnels de santé, de conclure les baux, de percevoir les loyers et les charges, mais aussi d'assurer l'entretien, la maintenance et les réparations courantes. Les grosses réparations liées à la vétusté et le remplacement des équipements concernés resteront à la charge du Département, propriétaire du bâtiment.

UNE ÉQUIPE MÉDICALE

La maison médicale dispose de 14 cabinets de consultation sur 330 m². Onze professionnels de

santé sont d'ores et déjà projetés dans cette nouvelle structure : les trois médecins généralistes exerçant actuellement à Saint-Arnoul-en-Yvelines, à savoir les docteurs Blavat, Jobert et Delachaussee, ainsi qu'une sage-femme, des infirmières, une pédicure-podologue et une infirmière en pratique avancée.



Cette implantation répond à une volonté clairement affichée par la commune : « Ne pas déplacer sous un même toit des professionnels déjà installés en ville, mais profiter de ce nouvel équipement pour diversifier l'offre de soins et faire venir de nouveaux praticiens », précise volontiers le maire Joëlle Jégat.

PREMIÈRE INSTALLATION : SONIA FROIDEVAUX, IPA

Une infirmière en pratique avancée (IPA) est une professionnelle de santé expérimentée possédant des compétences élargies entre l'infirmière classique et le médecin généraliste.



« C'est avec une grande satisfaction que j'ai intégré la Maison médicale André Laucher. Cette nouvelle structure répond à un enjeu essentiel pour notre territoire : offrir à la population un accès à des soins coordonnés et de proximité. Mon rôle d'IPA me permet d'assurer le suivi régulier des patients atteints de pathologies chroniques (diabète, hypertension, insuffisance cardiaque, etc.), en lien étroit avec les médecins et les autres professionnels de santé. Je vais également mettre en place des actions de prévention sur les facteurs de risques cardiovasculaires et de mélanomes.

Profondément, je suis heureuse de contribuer à cette dynamique de santé locale et de mettre mon expérience au service des habitants de la commune ».

ATTIRER DE NOUVEAUX SOIGNANTS

À l'exception des médecins généralistes, la maison médicale doit ainsi permettre l'arrivée de professionnels dont la spécialité est



sous-représentée ou pas encore présente à Saint-Arnoult-en-Yvelines. L'objectif est de faciliter l'accès aux soins des Arnolphiens et des habitants des communes environnantes. La présence des trois médecins généralistes répond également à une autre ambition : créer un environnement susceptible d'attirer de nouveaux généralistes, notamment de jeunes médecins. Pour ces derniers, rejoindre une structure déjà opérationnelle permet de bénéficier de locaux adaptés et immédiatement disponibles, tout en intégrant une équipe composée de praticiens expérimentés.

Un point de vue défendu par Arnaud Baguenier, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme : « Pour un jeune médecin, intégrer une structure déjà constituée permet de disposer d'un cabinet clés en main sans avoir à porter seul l'investissement et la gestion immobilière. La présence de médecins généralistes expérimentés favorise également les échanges, le partage d'expérience et les coopérations au quotidien. »

Cette proximité assure une prise en charge plus coordonnée des patients. La gestion assurée par la mairie constitue également un

cadre permettant aux professionnels de se concentrer sur leur activité de soins, sans avoir à porter seuls la gestion quotidienne du bâtiment.

Avec cette maison médicale, la commune entend donc disposer d'un véritable outil au service de la santé locale : un lieu pour accueillir de nouveaux soignants, compléter l'offre existante et contribuer à maintenir dans la durée une offre de soins accessible à proximité des habitants.



NOUVELLE INSTALLATION : DOCTEUR PHILIPPE GAUDIN, CHIRURGIEN-DENTISTE



Après vingt ans d'exercice à Limours, le docteur Philippe Gaudin a transféré son cabinet à Saint-Arnoult-en-Yvelines l'été dernier. Une nouvelle étape pour ce chirurgien-dentiste, mais aussi un nouveau professionnel de santé accessible depuis Saint-Arnoult-en-Yvelines.

« À Limours, le cabinet avait pris trop d'ampleur. Nous étions quatre praticiens à exercer. J'avais envie de retrouver de la sérénité dans ma pratique et d'accorder plus de temps à chaque patient », explique le praticien. Une organisation qui permet également de réduire les délais, notamment pour obtenir un rendez-vous et ainsi permettre une prise en charge plus rapide du patient.

Le docteur Gaudin entretient par ailleurs depuis quinze ans des liens professionnels avec les dentistes de Saint-Arnoult-en-Yvelines. « Mes clients sont les dentistes. Ce sont eux qui m'envoient les patients », précise-t-il.

Une spécialité en complément des soins dentaires

La chirurgie buccale intervient notamment pour la pose d'implants, les greffes osseuses et gingivales ainsi que l'extraction des dents de sagesse. Le nouveau cabinet dispose d'une salle d'examen et d'un bloc de chirurgie. Le praticien est assisté par une collaboratrice et une secrétaire pourrait prochainement compléter l'équipe.

Si Saint-Arnoult-en-Yvelines compte déjà quatre dentistes, cette installation constitue une première par sa spécialité. Elle contribue ainsi à élargir la palette des soins accessibles localement.

La Maison médicale susciterait-elle la venue d'autres praticiens ? On l'espère et le temps le dira.

Docteur Philippe Gaudin - 16 rue de la Portemonerie - 01 78 90 02 62

MARYZEN

RÉFLEXOLOGIE ET BIEN-ÊTRE



Auxiliaire de puériculture à la retraite, Maryse Leblanc se consacre aujourd'hui intégralement à son activité de réflexologie et de bien-être. « *Il s'agit d'une technique naturelle qui agit par pression sur les mains, les pieds, le visage et le crâne afin de stimuler les récepteurs que nous avons dans chaque organe, ce qui contribue à soulager les tensions et activer le système énergétique* », détaille la réflexologue certifiée, qui n'omet pas de préciser que ses prestations visent à procurer du bien-être, sans visée thérapeutique ou médicale.

Contact : Maryzen au 06 84 09 92 92
maryseleblanc@live.fr

> > > > >

COLLECTE D'AMIANTE

RENDEZ-VOUS LE 30 NOVEMBRE À ANGERVILLE



Après le succès de l'expérimentation menée le 1^{er} octobre 2025 à Saint-Arnoult-en-Yvelines, le Sitreva renouvelle son opération de collecte des déchets d'amiante lié.

Celle-ci sera menée le lundi 30 novembre 2026 à la déchèterie d'Angerville et sera alors exclusivement réservée à cette collecte.

Elle est ouverte aux administrés et concerne uniquement l'amiante lié, c'est-à-dire emprisonné dans du ciment : plaques de fibrociment, tuyaux et canalisations ou jardinières. Chaque déchet doit mesurer au maximum 2,50 m × 1 m.

Attention : l'inscription est obligatoire. Plusieurs créneaux de 30 minutes sont proposés, de 9h à 12h et de 13h à 16h. Le Pass'Déchèterie doit disposer de 25 ou 40 points selon la quantité déposée. Une seule inscription par Pass'Déchèterie et par an est autorisée.

Un kit de protection individuelle et les emballages nécessaires seront fournis aux usagers inscrits. L'amiante ne doit jamais être cassé, percé, scié ou meulé. Aucune aide au déchargement ne sera assurée : prévoyez d'être accompagné si les déchets sont lourds.

Pensez à réserver votre créneau sur le site du Sitreva avant de vous rendre à la déchèterie.

Pour s'inscrire



CCAS

PARTAGEONS LE PLAISIR DES HISTOIRES

Et si vous veniez transmettre le plaisir des histoires aux plus petits ? Le CCAS recherche des aînés volontaires pour lire des contes et des albums aux enfants de maternelle, certains mercredis après-midi, à l'accueil de loisirs Les Copains d'Abord.

Bien plus qu'un simple moment de lecture, cette initiative crée un rendez-vous intergénérationnel, propice aux échanges, au partage et à la transmission. Une belle occasion pour les enfants de découvrir des histoires racontées par une autre génération et, pour les aînés, de partager leur goût de la lecture et un moment privilégié avec les plus jeunes.

Vous aimez lire et souhaitez participer à cette belle aventure ?

Contactez le CCAS
au 01 30 88 25 20

COLIS DE NOËL

Le CCAS procédera par l'intermédiaire des élus du conseil municipal et des membres de son bureau directeur à la traditionnelle distribution des colis de Noël à nos aînés de plus de 70 ans ayant fourni au CCAS avant le vendredi 13 novembre leur avis d'imposition inférieur à 18 000 € pour une personne seule et à 27 000 € pour un couple.



ANTALYA VOTRE NOUVELLE DESTINATION KEBAB



Depuis lundi 5 octobre, l'enseigne Antalya a pris la place d'Eren Baba. Il n'aura fallu qu'une semaine à Arif, le nouveau maître des lieux, pour renouveler les revêtements des murs, des sols et du plafond afin d'accueillir au plus vite sa nouvelle clientèle.

Arif arrive tout droit de Marseille, où il tenait déjà un kebab. À Saint-Arnoult-en-Yvelines, il propose une carte particulièrement fournie, mais tient à mettre l'accent sur la qualité des viandes. Escalope, adana (brochette), côtelette, merguez... sont toutes fraîches et cuites au barbecue. À ses côtés, Kazim participe à la préparation des différents plats. Sur place ou à emporter, Antalya propose sandwiches, assiettes composées, pas moins de 15 burgers différents, salades, tacos, tex-mex, crostys, paninis et desserts. Les plus jeunes disposent également de leur menu enfant à 8 €, avec la petite surprise tant convoitée !

Et pour ceux qui préfèrent déguster leur repas à la maison, le service de commande en ligne devrait prochainement être disponible, tout comme les frites maison. Miam !

Antalya : 61 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 36 49

> > > > >

L'OISEAU LYRE... ... PREND SON ENVOL SUR INTERNET



La librairie arnolphienne L'Oiseau Lyre dispose désormais de son site marchand. Il permet de commander en ligne parmi une vaste sélection d'ouvrages et de retirer ses achats en boutique.

En manque d'inspiration ? Découvrez les coups de cœur de notre libraire Émilie et, chaque mois, un éditeur méconnu, mais qui mérite de l'être. Romans, polars, mangas, bandes dessinées, jeunesse, histoire, beaux-livres, santé... : toutes les envies de

lecture sont représentées.

Le site vous permet de commander parmi une source quasi infinie d'ouvrages, à retirer ensuite en boutique après paiement en ligne. Un service pratique pour tous, notamment pour celles et ceux recherchant des titres bien spécifiques, à l'image des étudiants.

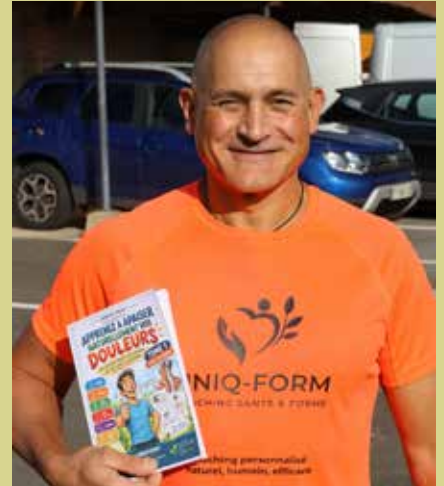
www.loiseaulyre.fr

60 rue Charles-de-Gaulle, Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 59 91 15 ou 06 99 86 37 06

contact@loiseaulyre.fr

STÉPHANE MULON UN LIVRE POUR APAIER LES DOULEURS



Coach personnel à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Stéphane Mulon accompagne aussi des personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) grâce à l'activité physique adaptée (APA). Sur prescription du médecin traitant, il ajuste les exercices à chaque situation médicale. « *Le sport s'adapte au patient et non l'inverse* », rappelle-t-il. L'objectif est de préserver ou retrouver ses capacités et d'intégrer davantage de mouvement au quotidien.

Un premier livre

Stéphane Mulon partage aujourd'hui son expérience dans *Apprenez à apaiser naturellement vos douleurs*. Schémas à l'appui, cet ouvrage aide à comprendre l'origine de certaines douleurs et propose des exercices à réaliser chez soi.

« *Ce tome 1 traite du haut du corps et de la façon d'apaiser les douleurs par le mouvement, avec des exercices de stretching, de mobilité, de respiration et d'auto-massage* », explique-t-il. Un deuxième tome, consacré au bas du corps, des hanches aux pieds, est annoncé.

Pratique : *Apprenez à apaiser naturellement vos douleurs*, 107 pages, 14,90 €. Disponible à la librairie L'Oiseau Lyre, sur Amazon et au Salon Équilibre, Santé et Bien-être, au Colombier, le dimanche 1^{er} novembre.

Le nouveau Centre technique municipal a été conçu pour répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. L'énergie sera puisée dans le sol et le rayonnement solaire, et l'eau de pluie servira à l'irrigation et au nettoyage.



NOUVEAU CTM PAS DE RÉPIT POUR LES CHANTIERS

> > > > >

Alors que la maison médicale s'apprête à accueillir ses premiers praticiens, un nouveau projet entre dans sa phase opérationnelle : la construction du Centre technique municipal sur la zone d'activités des Corroyés.

Un équipement moderne conçu pour améliorer les conditions de travail des agents, optimiser le fonctionnement des services techniques municipaux et accompagner l'évolution de la commune va très prochainement sortir de terre.

UN CHANTIER EN CHASSE UN AUTRE

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, les projets se succèdent pour répondre aux besoins des habitants et préparer l'avenir. Après le nouveau vestiaire de football, puis la maison médicale dont l'inauguration est prévue début novembre, la municipalité engage une nouvelle étape avec la construction d'un nouveau centre technique municipal (CTM) sur la zone d'activités des Corroyés.

Le futur équipement répond à une nécessité. Après plusieurs décennies de service, les locaux actuels ne sont plus adaptés à l'évolution des métiers, aux équipements modernes ni aux exigences sanitaires et réglementaires. Les espaces administratifs, les ateliers et les zones de stockage sont dispersés, tandis que le manque de place impose de conserver certains matériels à l'extérieur. De plus, l'implantation actuelle, à proximité de logements, du groupe scolaire Guhermont, de l'accueil de loisirs et du collège ne facilite plus la cohabitation des activités.

Le déménagement permettra de regrouper les services dans des locaux fonctionnels et adaptés, offrant aux agents municipaux de meilleures conditions de travail et

“
*Investir aujourd'hui,
pour répondre aux besoins
de demain.*

”

des moyens plus efficaces pour assurer leurs missions au quotidien.

UN ÉQUIPEMENT CONÇU POUR DEMAIN

Développé sur deux niveaux, le futur CTM représentera une surface totale de 1900 m², comprenant les bâtiments, les stationnements et les zones de stockage. Le rez-de-chaussée, non chauffé, accueillera les ateliers et les espaces de rangement. À l'étage, les bureaux administratifs et les espaces communs bénéficieront de locaux chauffés.

Le projet intègre également plusieurs dispositifs destinés à limiter son impact environnemental : production d'électricité solaire, recours à la géothermie et récupération



des eaux pluviales pour l'irrigation des plantations et le nettoyage des véhicules. Une citerne enterrée de 30 000 litres permettra de collecter cette ressource. Une conception qui associe modernisation des services publics et attention portée aux consommations énergétiques, un pari environnemental et économique gagnant à terme.

UN INVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 2 428 400 € HT. Son financement repose sur une participa-

tion communale de 843 440 € HT, complétée par 902 000 € au titre du Contrat d'aménagement régional et 682 960 € dans le cadre du contrat départemental Yvelines+. La contribution communale est notamment abondée par les programmes urbains partenariaux liés aux opérations privées STOURM (ex-terrain de camping) et avenue Henri Grivot.

La réunion préparatoire du chantier s'est tenue le 13 octobre 2026, en présence de l'architecte, des élus et techniciens municipaux,

des entreprises et des concessionnaires des réseaux. Le démarrage des travaux est prévu début décembre 2026.

Au-delà de la création d'un équipement moderne, ce transfert permettra de libérer l'emprise de l'actuel CTM et constituera une première étape vers une future reconfiguration du site scolaire.

Avec la maison médicale et le futur Centre technique municipal, la commune poursuit une même ambition : faire évoluer ses équipements, renforcer l'efficacité de ses services et investir aujourd'hui pour mieux répondre aux besoins de demain.



LE CRATÈRE

UN NOUVEAU HALL POUR ACCUEILLIR SON PUBLIC



Après plusieurs semaines de fermeture pour travaux, la salle municipale de spectacle et de cinéma Le Cratère a rouvert ses portes mercredi 14 octobre.

Les cinéphiles ont été les premiers à retrouver avec plaisir leur salle obscure et sa programmation hebdomadaire, dans un espace d'accueil entièrement réaménagé pour améliorer le confort et l'accessibilité de tous.

Derrière cette réouverture se cache une rénovation importante. Du comptoir d'accueil à la caisse, en passant par les sanitaires

et le sas d'accès à la salle, l'ensemble du hall a été réhabilité. Ces aménagements visent à faciliter les déplacements et à rendre les différents espaces plus accessibles à tous les publics.

UN CINÉMA PLUS ACCESSIBLE

La salle de projection a également évolué avec la création de neuf emplacements pour fauteuils roulants, face à l'écran. Une avancée importante pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter des films et des spectacles dans les mêmes conditions que les autres spectateurs.

Pour célébrer ces retrouvailles, les spectateurs ont bénéficié d'un tarif exceptionnel de 5 € pendant toute la première semaine de réouverture. Une invitation à renouer avec le plaisir du cinéma en salle et à découvrir les nouveaux aménagements du Cratère.

Le cinéma a désormais retrouvé son rythme de croisière. Il ne reste plus qu'à consulter la programmation et à choisir son prochain film !

Lecratere.net – Tarif plein : 7,5 € - Tarif réduit : 6€ (les mercredis et tous les jours pour les familles nombreuses) – Tarif spécial : 5 € (- 26 ans, +65 ans, personnes en situation de handicap) – Tarif -14 ans : 4€.



La crypte millénaire, encore accessible sur rendez-vous, renferme des siècles de mystères et de ferveur.

TOUS-SAINT ARNOUL UN PATRIMOINE CRYPTIQUE

> > > > >

Au début de l'automne, les esprits sont à la fête et les mystères ressortent de terre. Les fêtes d'Halloween et de la Toussaint font résonner des croyances très anciennes, plus locales qu'on ne le pense. Pourtant, à Saint-Arnoul, nul besoin d'aller loin pour frissonner, car sous nos pieds sommeillent des secrets enfouis depuis 1 200 ans.

Bâtie autour du tombeau d'un évêque, notre ville porte en son nom la fascination pour l'au-delà.

Assassiné vers 535, Arnoul est rapidement vénéré comme martyr, puis comme saint miraculeux.

Dès 835, la date du 1^{er} novembre est retenue pour célébrer tous les saints, devenus nombreux.

Vers l'an 1000, le 2 novembre est proposé pour rendre hommage aux défunts.

Ces deux jours, associés à la veillée du 31 octobre, forment les prémices d'une tradition qui deviendra, avec le temps, les célébrations que nous connaissons aujourd'hui.

UN ESPRIT SOUS LA VILLE

Au IX^e siècle, le tombeau de saint Arnoul devient une crypte voûtée, dissimulée sous le chœur de l'église. La dépouille, puis les

reliques de saint Arnoul, y auraient reposé durant des siècles, suscitant dévotion et convoitises. Dès lors, la ferveur d'une foule de pèlerins alimentera le développement de notre ville.

Avec le temps, la crypte est peu à peu oubliée, puis scellée. Redécouverte en 1843, elle dévoilera des ossements longtemps restés mystérieux.

À partir du XVI^e siècle, la Réforme protestante fait évoluer le regard sur la mort. Dans les croyances populaires, la piété envers les défunts côtoie la peur des esprits diaboliques. La nuit de la Toussaint nourrit alors un imaginaire macabre qui accompagne encore Halloween.

UNE MÉMOIRE SOUTERRAINE

Le cimetière entourant jadis l'église occupe lui aussi une place particulière. Lieu de vie et de repos, à

“

La crypte dévoilera des ossements restés longtemps mystérieux.

”

la fois craint et respecté, il représentait un portail entre les deux mondes. Transféré à l'extérieur de la ville vers 1811 pour des raisons de salubrité, il conserve depuis plus de 200 ans le souvenir de nombreux Arnolphiens.

Aujourd'hui, les plus aventureux peuvent encore explorer la crypte, accessible sur rendez-vous, pour une visite aux racines de notre commune. Classée monument historique en 1945, avant l'église elle-même, elle serait l'une des plus vieilles de France encore visitables. Nul doute que de nombreux secrets restent à découvrir entre ses pierres.

ANECDOTE

Le mot Halloween vient de l'anglais All Hallows' Eve, qui signifie « la veille de la Toussaint ». Une origine bien plus proche de nos traditions qu'on ne l'imagine !

Les yeux d'Elsa
médiathèque municipale

MA PREMIÈRE CARTE DE BIBLIOTHÈQUE

Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
mediatheque.say78.fr
Tél. : 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr

La recherche a démontré l'apport de la lecture pour l'acquisition du langage et l'éveil des tout-petits. La lecture partagée en famille est une entrée dans la culture, le langage et le récit.

DÈS LA NAISSANCE UN PREMIER PAS VERS LES LIVRES

> > > > >

La commune propose désormais aux jeunes parents, lors de la déclaration de naissance de leur enfant en mairie, de l'inscrire à la médiathèque Les yeux d'Elsa. Une démarche simple pour faire découvrir très tôt le plaisir des livres et donner à chaque enfant les mêmes chances d'accéder à la lecture.

Et si la première démarche d'un enfant vers la lecture commençait dès sa naissance ? C'est l'idée portée par la commune avec cette proposition faite aux parents lorsqu'ils viennent déclarer leur nouveau-né auprès du service de l'état civil : inscrire également leur enfant à la médiathèque Les yeux d'Elsa.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche nationale lancée par le ministère de la Culture en mai 2025 sous le nom « *Ma première carte de bibliothèque* ». Son principe est simple : permettre à chaque enfant de disposer, dès son plus jeune âge, de sa propre carte de biblio-

thèque et de découvrir progressivement les livres et les histoires.

Cette proposition crée un premier lien entre la famille et la médiathèque. Albums, imagiers, comptines ou histoires à partager permettent aux parents de faire de la lecture un moment privilégié avec leur enfant.

La médiathèque propose également trois rendez-vous mensuels « BB lecteurs », destinés aux enfants de 0 à 3 ans. Ces rencontres associent parents et enfants autour d'un moment de lecture animé par une bibliothécaire, pour découvrir ensemble le plaisir des histoires.

“

Offrir à bébé sa première carte d'abonné à la médiathèque.

”

Une première carte, donc, mais surtout un premier rendez-vous avec les livres... et avec la médiathèque !

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa », Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr

Ouverture (hors période estivale) :

Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h et 14h-17h

La médiathèque est gratuite pour l'ensemble des Arnolphiens et les élèves des établissements scolaires de la commune.



Construire, agrandir ou modifier son habitation nécessite parfois des démarches administratives méconnues. Découvrez les informations essentielles pour mener à bien votre projet en toute sérénité.

TRAVAUX

LES BONNES DÉMARCHES AVANT DE CONSTRUIRE OU RÉNOVER

> > > > >

Construire une extension, remplacer ses fenêtres, installer une clôture ou aménager un abri de jardin... De nombreux projets nécessitent une autorisation d'urbanisme. Pour vous accompagner dans vos démarches, voici un rappel des principales règles et des interlocuteurs à connaître avant de vous lancer.

Avant d'engager des travaux, la mairie demeure votre interlocuteur privilégié. Faisabilité du projet, règles applicables à votre terrain, documents à fournir ou délais à anticiper : autant d'éléments encadrés par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), document de référence qui organise le développement de la commune tout en conciliant habitat, patrimoine, mobilité et environnement.

À noter que les travaux réalisés uniquement à l'intérieur d'un logement, sans modification de l'aspect

extérieur ni de la structure du bâtiment, ne nécessitent généralement aucune formalité d'urbanisme.

OÙ CONSULTER LE PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune. Il permet notamment de connaître les règles de construction applicables à chaque secteur. (voir QR Code page suivante)

QU'EST-CE QU'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX ?

La déclaration préalable (DP) est

“ Des démarches bien entreprises sont la garantie d'un dossier rapidement traité. ”

une autorisation d'urbanisme requise pour de nombreux travaux de faible ampleur, notamment lorsqu'ils modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment : création ou modification d'une ouverture, remplacement de menuiseries, ravalement de façade, réfection de toiture, pose ou modification d'une clôture, installation de certains abris de jardin, etc.

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à compter du dépôt du dossier complet. Il peut être porté à deux mois lorsque le projet

se situe dans le périmètre de protection d'un monument historique.

QU'EST-CE QU'UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Le permis de construire (PC) concerne les projets plus importants, tels que la construction d'un bâtiment, certaines extensions ou des travaux modifiant significativement une construction existante.

Selon la nature du projet et les consultations nécessaires, le délai d'instruction varie généralement de deux à cinq mois.

BON À SAVOIR

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en ligne via le portail dédié accessible depuis le site de la commune.

Le dépôt d'un dossier ne vaut pas autorisation : les travaux ne peuvent débuter qu'après obtention de l'accord.

Le dépôt papier reste possible, mais les dossiers sont ensuite instruits de manière dématérialisée.

Réaliser des travaux sans l'autorisation requise peut entraîner des sanctions administratives et judiciaires.

Un doute sur votre projet ? N'hésitez pas à contacter le service urbanisme avant de démarrer vos travaux. Quelques renseignements en amont permettent souvent d'éviter des démarches complémentaires et de sécuriser votre projet.

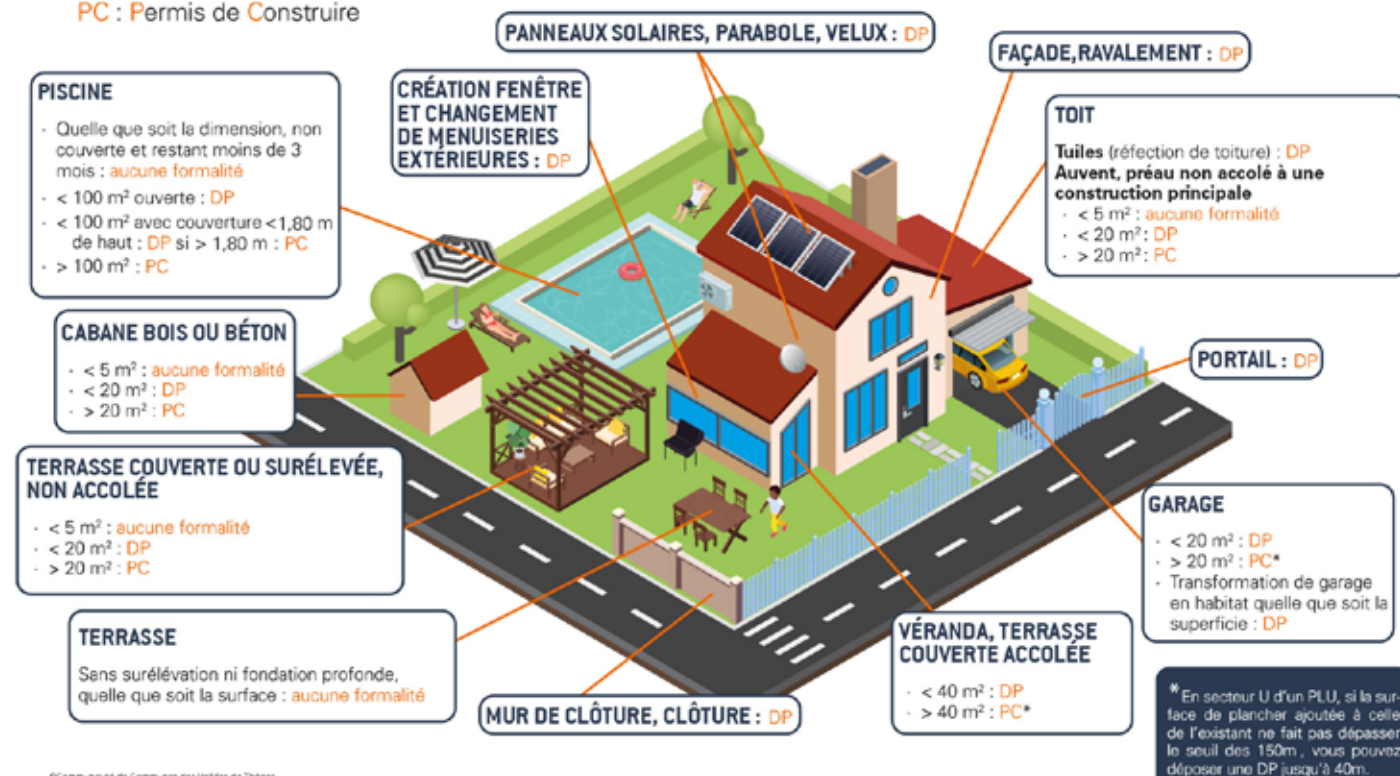
Plan Local d'Urbanisme



- 1 • Contactez le service Urbanisme pour préciser les besoins, définir les contraintes et étudier la faisabilité du projet.
- 2 • Le Plan Local d'Urbanisme est disponible en téléchargement sur le site de la ville saintarnoultenyvelines.fr
- 3 • Téléchargez le cerfa nécessaire sur www.service-public.fr
- 4 • Constituez votre dossier (CERFA et ensemble des pièces complémentaires)
- 5 • Faites parvenir votre dossier :
 - en mairie (en mains propres)
 - en mairie par lettre recommandée avec accusé de réception
 - en ligne sur le site saintarnoultenyvelines.fr > Cadre de vie > Urbanisme et habitat
- 6 • Instruction du dossier par le service compétent
- Décision
L'autorisation est délivrée par le maire et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception au demandeur

POUR QUELS TRAVAUX FAUT-IL DÉPOSER UNE DP OU UN PC ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire





TENNIS

TC SAINT-ARNOULT, LE PLAISIR AVANT TOUT

> > > > >

Envie de découvrir le tennis, de progresser, de relever des défis ou tout simplement de partager de bons moments ? Le Tennis Club de Saint-Arnoult vous accueille toute l'année dans une ambiance conviviale, avec une même passion : le plaisir de jouer ensemble !

Les équipements municipaux mis à disposition du Tennis Club permettent de proposer aux adeptes de la balle jaune une pratique en toutes saisons, sans pâtir des conditions climatiques et adaptées aux envies de chacun :

- 4 terrains extérieurs, dont 2 en terre battue artificielle toutes saisons et deux en résine ;
- 2 courts couverts et éclairés, pour jouer par tous les temps ;
- Un club-house, lieu privilégié de rencontre et de convivialité.

UNE PLACE POUR CHACUN !

Du débutant au compétiteur le plus fêru, chaque membre trouve sa place au Tennis Club. L'enseignement est encadré par des entraîneurs diplômés d'État. Ils accompagnent petits et grands, débutants comme joueurs confirmés, avec des activités adaptées à tous les âges et à tous les niveaux :

- Baby-tennis et mini-tennis dès 4 ans pour découvrir le tennis en s'amusant ;
- École de tennis et pôle compétition pour apprendre, progresser et se dépasser ;
- Cours collectifs et individuels pour adultes, du loisir au perfectionnement ;
- Tennis Santé et bien-être, pour bouger à son rythme et partager le plaisir du sport ;
- Le club s'engage à développer l'accueil du public féminin
- Tennis à l'école, grâce à des partenariats avec les écoles élémentaires, l'Éducation nationale et la Fédération française de tennis ;
- Stages de tennis et multi-activités pendant les vacances scolaires, ouverts à tous.

SPORT ET CONVIVIALITÉ

Au TC Saint-Arnoult, le tennis ne se limite pas aux échanges

“

*Le tennis pour tous,
le plaisir en plus.*

”

sur le court ! Fair-play, respect, esprit d'équipe et plaisir de jouer ensemble sont au cœur de la vie du club.

Après l'effort, place au partage : le club-house permet de prolonger les rencontres, d'échanger autour d'un verre et de faire vivre cet esprit familial qui fait toute la richesse du club.

VENEZ SAISIR LA BALLE !

Que vous soyez enfant, adolescent ou adulte, joueur débutant ou compétiteur passionné, venez découvrir un club dynamique où chacun trouve sa place, progresse à son rythme et partage bien plus qu'un sport.

Tél. : 01 30 59 32 76

Mail : tcsaint-arnoult78@outlook.fr



Découvrez le club et ses offres

RUE DE LA CROIX VERTE LE RETOUR DU DOUBLE SENS



Placée à sens unique il y a quelques années, la rue de la Croix Verte va retrouver une circulation à double sens. Ce changement s'accompagnera d'un aménagement du stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité des riverains dans cet axe résidentiel.

Le passage à sens unique n'ayant pas permis de répondre à toutes les attentes, la mairie va tout prochainement réorganiser la chaussée en créant des zones de stationnement en alternance, de part et d'autre de la rue.

Ralentir et mieux partager la chaussée

En créant des rétrécissements

ponctuels, cette disposition doit inciter les automobilistes à adapter leur vitesse et à redoubler de vigilance, notamment lors du croisement de deux véhicules. L'objectif est de limiter les comportements trop rapides et de favoriser une circulation plus apaisée, en cohérence avec la limitation à 30 km/h.

Le retour au double sens permettra aux automobilistes de circuler dans les deux directions, tandis que l'alternance des stationnements contribuera à mieux organiser l'espace disponible. Cet aménagement vise ainsi à concilier les déplacements avec les attentes des riverains et le caractère résidentiel de la rue.

CHASSE

LES LUNDIS EN FORÊT

Forêt domaniale de Dourdan

Avant d'aller en forêt domaniale
Pensez à consulter le calendrier des chasses

Scannez le QR code pour accéder aux dates de chasse ou rendez-vous sur www.onf.fr

Agence territoriale ONF Île-de-France Ouest - ag.versailles@onf.fr

La saison de chasse 2026-2027 a débuté dans les forêts domaniales de Dourdan et du Bréau. Elle se déroule chaque lundi, du 19 octobre 2026 au 22 février 2027.

Certaines dates peuvent toutefois être modifiées en cours de saison. L'Office national des forêts (ONF) invite les promeneurs à consulter le calendrier prévisionnel des chasses ainsi que les zones concernées pour chaque journée, afin d'adapter leur itinéraire pour se tenir à bonne distance des zones chassées.

Scannez le QR code ci-contre pour consulter les informations.

PRÉCISION NICHOURS ET ABRIS



L'Éclair de septembre annonçait la distribution à venir de nichoirs à oiseaux et d'abris à hérissons. Vous avez été nombreux à souhaiter devenir acteur de cette opération inscrite dans le cadre de la 8^e édition du Budget participatif écologique de la région Île-de-France.

Autrement dit, cette dotation serait financée à 50 % par la Région à l'issue du vote des citoyens favorables à cette opération, parmi des centaines d'autres initiatives au travers toute l'Île-de-France. Pour disposer d'un nichoir à oiseaux et/ou d'un abri à hérissons, il convient donc d'attendre la proclamation des résultats annoncée pour mai 2027, pour un vote prévu sur la période du 15 février au 8 mars 2027. Un calendrier imposé par la Région. Notez que le dépôt des projets a eu lieu sur la période du 9 juin au 1^{er} octobre 2026 !

La mairie vous rappellera en temps utile le moment de voter, afin que cette opération décroche le subventionnement nécessaire à l'acquisition de ces gîtes.





ANDRÉ LAUCHER

UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES

> > > > >

André Laucher est né à Thann, dans le Haut-Rhin, en 1952. Au milieu des années 1960, la fermeture des usines textiles vosgiennes conduit son père, ingénieur, à rejoindre Paris avec sa famille. Pour André, alors âgé de 13 ans, ce départ est vécu à contrecœur. Lui qui aime la randonnée et les grands espaces doit apprivoiser la vie parisienne.

Après son baccalauréat, il s'inscrit en médecine en 1971. Il avait un temps envisagé de devenir instituteur, mais la médecine s'impose rapidement comme une évidence. Dès 1975, il multiplie les gardes avec ses camarades de faculté. À l'hôpital de Garches, il est confronté aux accidentés, notamment aux enfants. Cette médecine de terrain, active et concrète, confirme sa vocation.

À la fin de ses études, il effectue son stage de faisant fonction d'interne au service de pédiatrie de l'hôpital de Dourdan, auprès du docteur Lanza, « un homme fiable et disponible » dont il gardera le souvenir. À cette époque, les gardes font partie intégrante de la formation des futurs médecins. Elles permettent de mettre en pratique les connaissances et surtout d'apprendre à prendre des décisions : « C'est toi le médecin, c'est à toi de prendre les décisions. » Auprès du docteur Lanza, André bénéficie d'un soutien sans faille.

DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE À L'HOMME D'URGENCE

Après cette année à Dourdan, le jeune médecin rejoint les marins-pompiers de Marseille pour son service militaire. Il y vivra notamment une intervention en Italie à la suite d'un tremblement de terre. Une expérience hors du commun qui le marquera durablement et influencera la suite de sa carrière.

De retour à Dourdan, il retrouve le service de pédiatrie et le docteur Lanza. Il y rencontre aussi Blandine Vandenberghe, interne en médecine, en stage au service de rhumatologie. C'est en février

1981. Les deux jeunes médecins se découvrent des affinités et ne se quitteront plus.

À l'issue de leurs stages, en octobre 1981, ils commencent leur carrière de médecins généralistes par des remplacements à Étampes et Dourdan. Leur projet est alors de s'installer dans les Vosges. Mais leur souhait se heurte à une certaine réticence : on leur fait comprendre que les places sont réservées aux étudiants de Nancy. André, Vosgien dans l'âme, en est blessé.

Le couple choisit finalement Saint-Arnoult-en-Yvelines. Installés rue des Amorceaux à la fin de 1981, ils se marient le 17 avril 1982. André pose sa plaque de médecin généraliste en 1984, Blandine en 1987. La même année, ils acquièrent leur maison familiale à la double adresse, 1 rue de l'Ouïe pour le foyer et 17 rue des Moussettes pour le cabinet médical. La famille s'agrandit avec l'arrivée de Ravi et Nalini en 1988, puis de Marc en 1991, trois enfants adoptés par le couple.

À la fin des années 1980, le docteur Briard quitte ses fonctions de médecin au centre de secours et d'intervention des pompiers de Saint-Arnoult. Fort de son expérience chez les marins-pompiers de Marseille, André Laucher lui succède. Ses gardes s'ajoutent alors aux consultations et aux appels d'urgence, parfois même lorsqu'il est en consultation. Blandine assure au pied levé le remplacement de son mari. Cette carrière chez les hommes du feu, commencée comme capitaine, s'achèvera une trentaine d'années plus tard au grade de colonel.

“

« Lorsque Mme Jégat m'a proposé de nommer la maison médicale André Laucher, j'ai ressenti une immense émotion. »

Blandine Laucher

”

TOUJOURS PLUS PRÈS DES VICTIMES

Homme d'action, André Laucher ressent le besoin d'aller plus loin dans la prise en charge des urgences. En 1995, il reprend donc ses études à Paris et obtient la capacité de médecine d'urgence. Il devient alors médecin urgentiste à l'hôpital de Rambouillet, fonction qu'il exercera pendant quinze ans, jusqu'en 2010.

À 58 ans, il n'abandonne pourtant pas ses consultations au cabinet ni ses gardes chez les pompiers. Médecin généraliste, urgentiste et médecin sapeur-pompier, il reste animé par la même volonté d'être utile. « Les gens âgés ou qui ne peuvent pas se déplacer, il faut se rendre à leur domicile. Il y a un appel, je me déplace », disait-il.

Avec Blandine, le projet était de prendre leur retraite ensemble en janvier 2021. Mais la fin de l'année 2019 bouleverse leurs projets. Une maladie inconnue commence à se répandre dans le monde. « On a peur. On ne sait pas ce qui arrive, mais c'est grave », se souvient Blandine Laucher.

Fidèle à sa volonté d'aider les autres, André est en première ligne lorsque survient la pandémie de Covid-19. Il est contaminé en octobre 2020. Après un mois passé en réanimation, il décède le 20 décembre, à quelques jours seulement de la retraite qu'il aurait tant méritée.

Une vie consacrée aux autres et qui se poursuit aujourd'hui, en donnant son nom à la maison médicale, inaugurée début novembre en présence de son épouse, ses enfants et petits-enfants.

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

> > > > >

Une caméra dans un jardin voisin est orientée vers mon appartement. Que dit la loi ?

Réponse : Cette caméra ne peut filmer que la propriété sur laquelle elle est placée. Si vous estimez être dans son champ de vision, le mieux est d'aller à la rencontre de votre voisin pour en avoir le cœur net, sinon il vous faut déposer plainte.



Depuis longtemps plus personne ne passe nettoyer la rue de la Chaudière.

Réponse : Suite à cette remarque, les agents communaux ont procédé au retrait des végétaux, gravillons et arbres qui avaient réduit la largeur de la chaussée.

Est-il possible de collecter les emballages chaque semaine ? On est obligés de les jeter dans les ordures ménagères, car notre bac de tri est plein.

Réponse : Le Sictom vous invite à demander un bac plus grand. Remplissez le formulaire à cette adresse :



Des rassemblements nocturnes génèrent des nuisances tous les week-ends au stade.

Réponse : La gendarmerie s'est rendue à l'improviste sur place sans constater de rassemblements. Il convient d'appeler immédiatement le 17 dès que les faits sont constatés afin de confondre leurs auteurs.



JEUNESSE

LE GAMING DAY Rassemble plus de 400 participants



Organisée conjointement par l'Usine à Chapeaux de Rambouillet et le service jeunesse de la commune, avec l'appui du Cratère, la première journée consacrée à la jeunesse a rencontré un beau succès. La thématique du jeu vidéo et de l'e-sport a attiré plus de 400 participants, jeunes et adultes, enfants et parents.

Tout au long de cette journée, les consoles de jeux ont rassemblé les participants autour de parties

partagées et de tournois. Mais le Gaming Day ne se limitait pas au jeu : la prévention et l'information sur les risques liés à un usage excessif des écrans faisaient également partie du programme. Une manière d'associer divertissement, échanges et sensibilisation, dans un cadre ouvert à toutes les générations.

L'opération a été intégralement financée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

MESSAGE

STOP AUX VIOLENCES



Plus de 100 personnes se sont réunies devant la mairie lundi 19 octobre aux côtés des élus, pour répondre à l'appel de l'Association des Maires de France (AMF).

Ce rassemblement pacifique a été l'occasion d'exprimer collectivement l'attachement de tous aux valeurs de la République, à la démocratie et au respect des élus.

Se sont joints à ce moment de solidarité et d'unité les élus des communes de Ponthévrard, Longvilliers, Boinville-le-Gailard, Rochefort-en-Yvelines, Clairefontaine-en-Yvelines, Bonnelles, Bullion, Sainte-Mesme et Ablis.

> > > > >

CULTURE

15^e FESTIVAL DE THÉÂTRE DU GRENIER DE LA RÉMARDE

Samedi 7 novembre - 16h00 DEUX MENSONGES ET UNE VÉRITÉ Comédie de Sébastien BLANC et Nicolas POIRET Par la troupe du Grenier de la Rémarde (St Arnaud en Yvelines) Mise en scène : Géraldine Grollier Pour-on encore se surprendre quand on est un couple marié depuis vingt-sept ans ? Philippe affirme que c'est impossible. Catherine pense que c'est indispensable. Afin de prouver qu'il a raison, Philippe propose alors à son épouse un jeu très simple : chacun donne trois anecdotes concernant l'autre deux mensonges et une vérité : à chacun de découvrir la vérité de l'autre. Piège à son propre jeu, Philippe va connaître l'enfer pour débusquer la vérité parmi les propositions, à priori invraisemblables, de sa femme. Une quête qui l'entraîne aux frontières d'une folie réjouissante et hilarante. Deux mensonges et une vérité : une comédie endiablée dans laquelle ni les personnages ni les spectateurs ne seront au bout de leur surprise !	Samedi 7 novembre - 21h00 LES 39 MARCHES Comédie d'espionnage d'après le roman de J. BUCHAN Par La Troupe des Mardes (Boynes) Mise en scène : Pierre Hogue Londres 1914, la guerre n'est pas encore d'actualité mais tous les pays fourbissent leurs armes... Une formule ultra-sécète-confidentielle donnerait un avantage indiscutable à l'Allemagne... Des espions s'entrevoient, s'entrevoient... Une course contre la montre vous conduira à l'abattoir ouvert de quartier tranquille de Portland Place du centre de Londres jusqu'au nord de l'Ecosse. Richard Hennesy, londonien paisible, est nommé à diriger seul et dans un rythme haletant une mystérieuse organisation secrète. « Les 39 marches » pour sauver son pays...	Dimanche 8 novembre - 15h00 SILENCE ON TOURNE ! Comédie de Gérard SIBLEYRAS et Patrick HAUDOCDEUR Par Le Théâtre de l'Éphémère (St Rémy les Chevreuses) Mise en scène : Philippe CASTAING Une équipe de cinéma a investi un théâtre pour le tournage d'un film. Aujourd'hui on tourne la séquence du mari trompé qui interrompt une représentation pour tuer l'amaït de sa femme. Au cours du tournage, on va découvrir que la productrice est sans scrupule, que le réalisateur, amoureux de la jeune actrice et dévoré de jalousie, s'est promis de démasquer son rival pour lui faire le peau, que l'aternel second rôle, quant à lui, est prêt à toutes les cruautés pour faire décoller sa carrière et que la régisseuse à qui l'on demande vraiment trop, est sur le point de "péter les plombs" ! Quant au public, il fait partie de l'histoire. C'est le fil rouge du tournage...
--	--	---

Les 7 et 8 novembre, la troupe du Grenier de la Rémarde donne rendez-vous aux amateurs de spectacle vivant pour la 15^e édition de son Festival de théâtre. Trois représentations au Cratère rythmeront ce week-end, samedi 7 novembre à 16h et à 21h, puis dimanche 8 novembre à 15h, placé sous le signe de la création, du partage et de la convivialité. L'occasion de rendre le théâtre accessible au plus grand nombre et offrir aux artistes un espace pour faire découvrir leur travail.

Tarifs : 10 € la place ; pass festival pour les trois spectacles à 20 €

Retrouvez le programme : gremarde.net

SORTIR
LOISIRS, SPECTACLES, ETC.

> > > > >


LES RENDEZ-VOUS DE SAINT ARNOULT RANDONNÉE

Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : GILLES AU 06 87 01 55 12 - CONTACT@SAINT-ARNOULT-RANDO.FR



DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE
SALON ÉQUILIBRE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 LE COLOMBIER/PARC ARSONNEAU
 DE 10H À 18H

SAMEDI 7 NOVEMBRE
CAFÉ COUTURE ET ATELIER PATCHWORK
 Ateliers gratuits de création ou de réparation de vêtements ou d'accessoires par la Ressourcerie. Prêt de matériel.

SALLE PAUL VERLAINE
 DE 14H À 17H

SAMEDI 7 NOVEMBRE
15^E FESTIVAL DE THÉÂTRE DE SAINT ARNOULT
 16h : *Deux mensonges, une vérité* par le Grenier de la Rémarde
 21h : *Les 39 marches* d'Eric Métayer par les Mordus.

LE CRATÈRE
 PASS FESTIVAL (3 PIÈCES) 20 €
 PRIX UNE ENTRÉE 10 €
WWW.GREMARDE.NET

DIMANCHE 8 NOVEMBRE
15^E FESTIVAL DE THÉÂTRE DE SAINT ARNOULT
 15h : *Silence on tourne !!!*
 De Hauteœur par le théâtre Éphémère.
LE CRATÈRE
 PASS FESTIVAL (3 PIÈCES) 20 €
 PRIX UNE ENTRÉE 10 €
WWW.GREMARDE.NET

DIMANCHE 8 NOVEMBRE
INITIATION AU QI GONG ET TAI CHI CHUAN

L'Atelier Du Yin Yang 78 (LADYY78).
 Venez découvrir ce qu'apportent ces arts de vivre que sont le Qi Gong et le Tai Chi Chan sur votre corps et votre esprit.
 Contact Aurélie : www.latelierduyinyang.com
 06 14 28 21 54
 Contact Patrice : latelierduyinyang78@gmail.com
 06 98 84 42 80.

PARC DE L'ALEU
 DE 15H À 16H30
GRATUIT

MARDI 10 NOVEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
 SALLE DES FÊTES LE COLOMBIER
 20H
SÉANCE PUBLIQUE

MERCREDI 11 NOVEMBRE
CHAMPIONNAT TENNIS DE TABLE
 Championnat vétérans départemental organisé par la section tennis de table de l'USSA.
COMPLEXE SPORTIF
 DE 8H À 17H

MERCREDI 11 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
 Suivie du verre de l'amitié à la mairie.
MONUMENT AUX MORTS
 11H15

JEUDI 11 NOVEMBRE
COLLECTE DE SANG
 ESPACE CULTUREL RENÉ CASSIN DOURDAN
 DE 15H À 19H

VENDREDI 13 NOVEMBRE
PERMANENCE DE L'ASCS-SA
 Réception des adhérents et futurs adhérents.
ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO
SALLE RÊVERIE
 DE 17H À 19H

SAMEDI 14 NOVEMBRE
CHAMPIONNAT D'EUROPE DE KUDO À SOFIA
 Entrée en lice de Nicolas Coulo et Maël Laurent de la section kudo de l'USSA.

SAMEDI 14 NOVEMBRE
CROCHE THÉ
 Atelier gratuit d'initiation à la création d'objets décoratifs, doudous et accessoires au crochet.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE
SALON DU LIVRE
 LE COLOMBIER
 DE 10H À 17H30

DIMANCHE 22 NOVEMBRE
LOTO
 Loto des Amis de l'Hameçon.
LE COLOMBIER
 PERTHUIS.JEAN-PIERRE@ORANGE.FR
 06 89 13 91 79

SPECTACLE
MARTIN EDEN
 L'ÉCUEIL D'UN RÊVE

Adaptation et mise en scène : VIRGINIE POISSON
 Interprétation : ENZO BEAUGHEON

Un enfant de la rue, un jeune marin, qui part à la conquête de la seule mer qui lui est encore inconnue, plus vaste, plus profonde, plus agitée : celle de son esprit.

À PARTIR DE 10 ANS
 DURÉE 1H20

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2026
 salle Le Cratère • 20h

Réservation : www.billetweb.fr/martin-eden-lecueil-dun-reve

Extrait vidéo du spectacle



Saint-Arnoult
en Yvelines

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



NOMBREUSES ANIMATIONS !

Le Collectif de Saint-Arnoult-en-Yvelines

vous donne rendez-vous

Salle Le Colombier

TÉLÉTHON



Collectif des
associations

Salon du livre

SALLE DES FÊTES « LE COLOMBIER »
RUE LOUIS GENÈT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

de Saint-Arnoult-en-Yvelines

15 novembre 2026
10h > 17h30

Programme des animations

GRATUIT !



10h30 Atelier Pop-up avec **Annette Tamarkin**
À partir de 3 ans
Sur inscription à la médiathèque

14h à 17h Atelier de la Ressourcerie
Libre accès, sans réservation



15h L'acquisition du 1^{er} téléphone portable...
un sujet délicat qui vous parle ?
Venez en discuter avec **Lisa Solane**, autrice du
double roman *Les Mondes irrésistibles*.
Sur inscription à la médiathèque

16h30 Tirage au sort du « Challenge famille »
organisé par la médiathèque



Salon
du
livre



PLANNING DES CONFÉRENCES

SALON ÉQUILIBRE, SANTÉ & BIEN-ÊTRE

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2026 • SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES • ENTRÉE GRATUITE

10h30 - 11h00

Stéphane Mulon • UNIFORM
Le mouvement comme 1^{re} médecine

11h00 - 11h30

Juliette Dubourg • Jude Citron
Le jeûne et ses bienfaits

11h30 - 12h00

Élisabeth Rodary • Céladon naturothérapeute
Rencontre avec son enfant intérieur ou comment réenchanter sa vie

12h00 - 12h30

Françoise Dutemple • Codes fréquentiels
Et si les chiffres étaient des clés pour redynamiser l'organisme ?

PAUSE DÉJEUNER • 12h30 - 13h30

Découverte des exposants

13h30 - 14h00

Lydie Lardoux • La Féilly
Et si la couture vous aidait à révéler ce dont vous êtes capable ?

14h00 - 14h30

Hélène Wadel
Sommes-nous tous magnétiseurs en devenir ?

14h30 - 15h00

Charly Fritier • Charly's Dogs
Le stress chronique chez le chien (stress éthologique)

15h00 - 15h30

Philippe Raynaud
Mon chemin vers le magnétisme

15h30 - 16h00

Carvalho • Anahata
Ayurveda : une vision intégrative de l'homme

16h00 - 16h30

Mireille Lambert • Enchantez-vous
Souffle et voix, sources de mieux-être

16h30 - 17h00

Céline Dumont • CELYNN
Méditation du soir

17h00 - 17h30

Stéphane Mulon • UNIFORM
Points de massage, respiration anti-stress et mot de clôture du salon

ENTRÉE GRATUITE

Programme susceptible d'être ajusté en fonction des nécessités d'organisation

Est-ce vraiment à la commune de financer les activités de loisirs de quelques habitants ?

C'est une question légitime. Pourquoi l'argent public devrait-il financer des activités sportives, culturelles, associatives ou des animations auxquelles tous les habitants ne participent pas ?

Une commune ne se limite pas à entretenir les routes, assurer la propreté des rues ou gérer les écoles. Elle contribue aussi à la qualité de vie, aux rencontres et au lien social.

Une ville n'est pas seulement un endroit où l'on habite. C'est aussi un endroit où l'on doit pouvoir vivre, se rencontrer et partager.

Les activités proposées s'adressent à toutes les générations : enfants, adolescents, adultes, familles et seniors. Mais il est vrai que certaines sont plus visibles que d'autres.

Les enfants disposent de temps dédiés aux loisirs, notamment les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les seniors, particulièrement lorsqu'ils sont à la retraite, sont souvent plus disponibles en

journée. Quant aux actifs, leurs obligations professionnelles et familiales limitent parfois leur participation, mais les manifestations du week-end, les événements festifs, les équipements sportifs et les activités associatives leur sont également destinés.

Faut-il pour autant supprimer une activité parce qu'elle ne concerne qu'une partie de la population ?

En suivant ce raisonnement, il faudrait remettre en question de nombreux services publics. Les équipements sportifs ne servent pas à tous, les activités pour les enfants ne concernent pas les personnes sans enfants et les animations pour les seniors ne s'adressent pas à toutes les générations.

C'est le principe même de la solidarité communale : nous contribuons collectivement à des services que nous n'utilisons pas nécessairement aujourd'hui, mais dont nous pourrions bénéficier demain.

Cela ne signifie évidemment pas que la commune doit tout financer. Chaque activité a un coût, qu'il s'agisse de personnel, de matériel, de locaux ou de subventions. Ces dépenses doivent être justifiées, maîtrisées et répondre à un intérêt collectif.

Le rôle de la municipalité est donc de rechercher un équilibre entre les générations, les attentes des habitants et les moyens financiers disponibles.

Car ces activités ne sont pas seulement des loisirs. Elles permettent aussi de lutter contre l'isolement, de favoriser les rencontres et de soutenir la vie associative.

Une commune vivante ne se mesure pas uniquement à l'état de ses routes ou de ses bâtiments, mais aussi aux liens qui unissent ses habitants.

Et c'est bien là toute la différence entre simplement administrer une ville et contribuer à la faire vivre.

3 jeux pour s'amuser !

1 Les 7 différences

Observe bien ces deux images et trouve les 7 différences.



2 Le labyrinthe

Aide le petit écureuil à rejoindre son gland en évitant les obstacles !



3 L'intrus

Parmi ces 4 images, une seule n'est pas de la même famille. Laquelle est-ce ?



NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr - de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

Nos nouveau-nés

Jasmine DIOP, le 2 septembre 2026 • Lyà CAVALIER BARBARY, le 12 septembre 2026

Ils se sont mariés

Loïc THOMAS-DELAUNAY et Virginie ROCHE, le 17 octobre 2026

Ils se sont pacsés

Florian MARTINS et Audrey PIERSON, le 13 octobre 2026

Théo FITAIRE et Laurence MASSERON, le 17 octobre 2026

Ils nous ont quittés

Jean BOUTIER, le 23 septembre 2026 • Josiane DE GRYSSE épouse LORBER, le 24 septembre 2026

9^e
Salon
Du Livre
Saint-Arnoult-en-Yvelines

La vie est un livre merveilleux...



Saint-Arnoult
en Yvelines



Partez à la découverte du 9^e

Salon du livre

de Saint-Arnoult-en-Yvelines

SALLE DES FÊTES « LE COLOMBIER »
RUE LOUIS GENÊT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

15 novembre 2026
10h > 17h30